

Les objets sémiotiques seraient-ils privés de propriétés ?

Limoges, 28 mars 2008

marc.monjou@unilim.fr

Introduction

Situation du problème

Objectifs généraux

Plan

1. Des objets sans propriétés ? (Sémiotique et ontologie)
2. Le pouvoir des objets techniques (à propos du concept de *fonction*)
3. Catégorisation et attribution

1. Des objets sans propriétés ? (Sémiotique et ontologie)

Point de départ : principe de la *distinction*, érigé en règle de la méthode sémiotique

Le sens ne s'appréhende jamais *en substance*, mais seulement dans sa *forme*

Naturellement, l'objet n'échappe pas à la règle : l'objet ne peut être envisagé par le sémioticien que comme une « position formelle » et non substantielle.

la sémiotique greimassienne assume donc la définition de l'objet proposée par Hjelmslev : comme « point d'intersection d'un faisceau [ou réseau] de relations ».

Le principe différentiel rappelé ci-dessus constitue à la fois l'intérêt et les limites du modèle greimassien, qui par son fondement même interdit de considérer les objets du design en eux-mêmes, (ou « en substance »).

Faire collaborer le sémioticien et le designer suppose en effet qu'ils partagent le même monde, que l'un (qui ne décrit que des *formes* sémiotiques) et l'autre (qui travaille sur la *substance*) s'entendent sur une *ontologie* commune.

Or à bien considérer le statut épistémologique du concept de *distinction*, on voit qu'il présente quelque ambiguïté pour l'approche sémiotique en général, et plus spécialement pour la sémiotique des objets :

« La distinction est à rapprocher de la différence, à ceci près que, si celle-ci, en tant que concept fondateur de la sémiotique, est considérée comme la *propriété* de l'objet, la distinction est l'acte cognitif du sujet établissant la différence. Les deux termes correspondent donc à deux approches épistémologiques différentes. » (Greimas & Courtés, 1979 : 109, nous soulignons)

Ainsi la *distinction* caractériserait l'acte (l'acte d'un sujet connaissant), acte qui consiste à instituer une *différence* dans les choses.

Néanmoins ici, on peut s'étonner de voir les auteurs recourir à un concept quasiment absent du dispositif théorique de la sémiotique greimassienne : le concept de *propriété*, traditionnellement abandonné à ce que, pour aller vite, on peut appeler les "ontologies philosophiques".

La question des propriétés des objets (et avec elle le problème de la nature des grandeurs qu'étudie la sémiotique) est longtemps restée à la périphérie des préoccupations des sémioticiens.

Pourquoi ? Très généralement d'abord, ce fait peut s'expliquer par des raisons relevant de l'épistémologie générale (d'inspiration post-kantienne), dont le fondement critique a interdit de façon définitive toute prétention métaphysique au discours scientifique. Mais une telle explication est évidemment insuffisante (ne serait-ce d'abord parce que la philosophie post-kantienne a aussi consacré la « chose en soi » comme fondement des phénomènes). En effet, l'abandon par les sciences de toute prétention métaphysique ne les a pas dispensées de buter sur des questions d'ontologie, questions qui déterminent pour chacune l'établissement des conditions de l'objectivité [métaphysique # ontologie].

Poser "la question de l'être", c'est pour chaque science chercher simplement à savoir ce qu'elle tient pour réel, avant même que la pratique savante n'ait commencé le travail de description. Tout positif qu'il soit, il semble donc bien que le souci épistémologique puisse difficilement faire l'économie des questions ontologiques touchant l'existence et la nature du référent du *discours scientifique*, questions du type : quelle est la réalité des « entités » à décrire ? Que faut-il tenir pour « réel » ?, Y a-t-il pour les sciences un « monde » à connaître ? Les concepts scientifiques n'ont-ils de sens qu'à l'intérieur de la théorie qui les a produits ?

Or justement, contre cet ensemble de contraintes apparentes, l'épistémologie de la sémiotique a radicalisé la rupture avec toute dépendance d'ordre ontologique. Sous sa forme la plus franche, cette rupture – initiée par Saussure – s'est d'abord exprimée chez Hjelmslev (dans les *Prolegomènes à une théorie du langage*) sous la forme du principe d'immanence ; elle a par suite été largement reprise et exploitée par la sémiotique greimassienne.

« L'objet de la linguistique étant la forme [...] tout recours aux faits extra-linguistiques doit être exclu, parce que préjudiciable à l'homogénéité de la description. [...] L'affirmation de l'immanence des structures sémiotiques soulève [...] un problème d'ordre ontologique, relatif à leur mode d'existence. [...] Il nous semble opportun, pour éviter toute querelle métaphysique, de se contenter de la mise en place de certains concepts opératoires, en dénommant univers sémantique (le « il y a du sens ») toute sémiotique antérieurement à sa description, et objet sémiotique, son explication à l'aide d'un métalangage construit. » Greimas et Courtés, 1979 : 181-182)

Le principe d'immanence, l'un des gestes forts de l'épistémologie sémiotique auquel sans doute elle doit sa fortune, a visé premièrement à garantir à la sémiotique son autonomie disciplinaire et par là, à dégager un objet d'étude spécifique (équivalent sémiotique du « fait sociologique » de Durkheim). Toutefois, on voit bien que l'institution de ce domaine homogène a obligé *ispo facto* les auteurs à postuler une ontologie par défaut, celle d'un monde (ou « univers ») dont la présence – comprise comme mode d'existence – ne pouvait évidemment pas être réduite. À l'effort pour exclure tout corrélat ontologique a donc

correspondu la « présomption d'existence » d'un monde nécessairement peuplé d' « entités » ou de « grandeurs », monde présent à titre au moins de fond ou d'horizon.

Nota : voir l'entrée « Grandeur » du *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, terme dont la traduction anglaise due à D.Patte et M.Rengstorf n'est autre qu' « entity » :

« On désigne par grandeur ce « il y a » dont on présume l'existence sémiotique, antérieurement à l'analyse qui y reconnaîtra une unité discrète, et dont on ne postule que la comparabilité avec d'autres grandeurs du même ordre. » (Greimas & Courtés, 1979 : 169).

Ce problème « ontologique » se manifeste à des niveaux différents.

(1) À un premier niveau, qui ne relève sans doute pas en propre des préoccupations de la seule sémiotique, il faut reconnaître – nous l'avons vu – que toute activité savante en général porte bien sur un « quelque chose » à connaître, dont le mode de *présence* est la condition matérielle du discours à construire :

« La sémiotique ne saurait se permettre de porter des jugements ontologiques sur la nature des objets qu'elle analyse. Il n'empêche que ces objets sont « présents » d'une certaine manière pour le chercheur, et que celui-ci est ainsi amené à examiner soit des relations d'existence, soit des jugements existentiels, explicites ou implicites, qu'il trouve inscrits dans le discours » (Greimas et Courtés, 1979 : 138)

On comprend ainsi pourquoi, en dépit des scrupules, la sémiotique a été contrainte d'admettre un niveau ontologique minimum, une ontologie « spéciale » définissant une espèce d'être à la fois nécessaire et suffisant : « *l'existence sémiotique* ». Ainsi à un premier niveau, l'existence (sémiotique) se caractérise par une forme économique de visée intentionnelle :

« il [le chercheur] est obligé de se prononcer, aux moindres frais, sur ce mode particulier d'existence qu'est l'existence sémiotique. La théorie sémiotique se pose donc le problème de la présence, c'est-à-dire de la « réalité » des objets connaissables [...]. À ce niveau, elle peut se contenter d'une définition opératoire qui ne l'engage à rien, en disant que l'existence sémiotique d'une grandeur quelconque est déterminée par la *relation transitive* qui la lie, tout en la posant comme objet de savoir, au sujet cognitif. » (Greimas et Courtés, 1979 : 138-139, nous soulignons).

Nota : l'emploi de l'expression « visée intentionnelle » (empruntée à la phénoménologie) peut surprendre ici, où l'on examine l'ontologie des sémioticiens de première génération. Mais c'est sans trahir les auteurs que nous y recourons : voir sur ce point Greimas & Courtés, 1979 : 402, 190 (entrée transativité), où la transativité (cad le fait pour un prédicat de se rapporter à un objet) est rapprochée de l'intentionnalité en philosophie.

(2) À un second niveau ensuite, longtemps considéré comme typique de l'approche « sémiolinguistique », le discours-énoncé lui-même installe des « relations d'existence » que la description doit aussi prendre en charge. Ce second niveau (celui des types d'existence en présence dans le discours-énoncé), a conduit les auteurs à imaginer une hiérarchie de « modes d'existence sémiotique » (virtualisé/ actualisé/ réalisé).

Fontanille

Dans un article consacré aux rapports entre sémiotique et ontologie, J. Fontanille (2004b) explique que la sémiotique a longtemps reposé sur une conception de la signification comme « simulacre ». Or dit-il, s'il est vrai qu'en tenant à distance toute dépendance à l'égard du « réel » cette conception de la signification a permis de garantir à ses objets une « existence sémiotique » satisfaisante pour l'étude, elle présente aujourd'hui un ensemble de problèmes qui enjoignent le sémioticien à la remettre en cause.

Passer au 3ème directement... [*i.* D'abord, cette « mise à distance » – qui procède par stratification modale – interdit *a priori* (mais sans raison suffisante) toute enquête sémiotique touchant les pré-conditions perceptives et esthétiques de l'apparition du sens. Car, comme l'a montré J.-F. Bordron (1998), on sait que la *sémiose* entretient avec ces conditions de fortes relations de dépendance.

ii. Ensuite, en constituant l'« existence sémiotique », la mise à distance par modalisations successives et répétées revient à faire porter les prédicats modaux sur des prédicats descriptifs par principe inaccessibles et jamais actualisés, point hautement problématique puisqu'il effrite au fond tout l'objet de la sémiotique.]

iii. Le problème le plus important pour ce qui nous occupe aujourd'hui, est sans doute celui de l'extension du domaine des recherches sémiotiques à d'autres sémiotiques-objets que les textes ou les images, extension qui nous oblige à revoir la nature du *prédicat de jonction*³ qui est à l'origine des divers modes de l'existence sémiotique.

Rappel : Dans leur première version, les modes d'existence sémiotique se justifient par le jeu des prédicats de jonction dans la programmation de l'action simulée ; ainsi pour Greimas par exemple, est dit virtuel tout objet considéré antérieurement à sa jonction à un sujet, la jonction remplissant une fonction d'actualisation. Nous renvoyons sur ce point à l'entrée « existence sémiotique » du *Dictionnaire de Sémiotique* :

« Le problème du mode d'existence se pose [...] plus particulièrement pour les discours narratifs qui sont censés décrire les situations et les actions « réelles ». Tout en reconnaissant qu'il ne s'agit là que de simulacres d'actions, auxquels participent des sujets « en papier », l'analyse exige qu'on les traite comme s'ils étaient vrais. [...] C'est la jonction qui est la condition nécessaire de l'existence des sujets, tout aussi bien que celle des objets. [...] » (Greimas & Courtés, 1979 : 138-139)

Si donc il a pu être pertinent de tenir pour vrais les objets « en papier » manifestés dans les textes, le fait de prendre en considération des objets du monde naturel impose le recours à de nouvelles formes d'existence sémiotique, comme le montre J. Fontanille :

« dès lors que le champ d'investigation de la discipline [...] ne se limite plus aux sémiotiques-objets construites et fixées dans des textes ou des images, cette position [de la signification comme simulacre] est désormais difficilement tenable. Les processus signifiants inhérents à un objet de design ou à une pratique sociale peuvent comprendre la production de simulacres, mais ne peuvent en aucune manière se réduire à cela. Une sémiotique générale ne peut plus se présenter comme une

production de simulacres, et doit affronter sans *a priori* la dimension ontologique des significations qu'elle véhicule. » (Fontanille, 2004 : 2)

Ces remarques sont déterminantes pour comprendre les problèmes en jeu en sémiotique des objets : - non seulement les objets y sont définis comme un niveau de pertinence dont l'efficacité sur les principes de la sémiotique générale est « révolutionnaire » (au plan de la méthode tout au moins) ;

- mais encore : l'extension du champ des recherches sémiotiques à des sémiotiques-objets dont la dimension narrative (au sens étroit) est non plus essentielle mais accidentelle conduit à faire de la conception de *la signification comme simulacre* un cas particulier, et par suite, à examiner à nouveaux frais la question de l'existence des objets (et de leurs propriétés).
objets techniques et des objets de design.

2. Le cas des objets techniques et le problème du *pouvoir*

Définition naïve (non sémiotique) :

Est objet toute grandeur dotée d'une *intentionnalité*, de transitivité, de protension : en gros : « quelque chose qui sert à quelque chose » (Barthes, Fontanille)

Nota : design VS contemplation

La « transitivité » correspond *grosso modo* à la dimension fonctionnelle des objets, réduits en cela au rang de simples outils ou de simples instruments, d'objets "techniques".

Or, quoique très souvent évoqué, le concept de *fonction* demeure encore selon nous une énigme sémiotique. Que faut-il entendre par fonction ? Que veut-on dire lorsqu'on affirme que tel objet est de nature à permettre ceci ou cela ? Simplement, nous conférons à l'objet un certain *pouvoir*. Mais le concept de *pouvoir* est lui-même ambigu : il oblige justement à envisager l'objet selon un *mode d'existence* particulier :

Le champ des objets fonctionnels est en effet un champ où la part observable (ou actuelle) de l'objet est minoritaire. Le propre des objets fonctionnels (comme les outils, les instruments) qui « virtualisent » la pratique, consiste en effet à envisager les procès dans une autre perspective que celle de l'*actualité*. Les objets dits fonctionnels se présentent d'abord comme des *potentiels*, comme des *virtualités*, bref, comme des *pouvoirs*.

Comme on sait, plusieurs tentatives ont été conduites pour comprendre la question du « pouvoir » des objets. L'une des plus célèbres d'entre elles est sans doute la théorie écologique des affordances (cf. Eco, Deni, etc.). Gibson propose en effet de concevoir le rapport qui nous unit aux objets comme une relation de nature sémiotique, qui corréle un ensemble de *scènes possibles* aux propriétés de l'objet écologique. [passer]

« Ainsi, si les propriétés de la surface sont corrélées aux surfaces du corps, c'est-à-dire à soi-même, alors elles constituent un siège et ont un sens <meaning>. » Gibson, 1979 : 143

Dans le cadre de la sémiotique greimassienne, c'est la théorie des modalités qui permet de conceptualiser le *pouvoir*. Or l'une des caractéristiques des modalités exploitée en sémiotique est celle qui consiste à hiérarchiser le discours selon divers *modes d'existence*,

du réel au virtuel.

EX : Je *veux pouvoir* accéder à la page / Je *veux savoir* accéder à la page / Je *crois* accéder à la page / J'accède à la page.

Largement exploitée en sémiotique textuelle, la théorie des modalités a fait aussi l'objet de quelques développements en sémiotique des objets ; c'est le cas notamment des recherches de M. Deni sur la factitivité.

Néanmoins, il faut observer que les objets ne sont pas des *prédicats* : sauf conversion ou description, un objet n'est pas un *simulacre linguistique*, comme peuvent l'être un texte, une image ou un film. Les objets (cf. plus haut J. Fontanille) doivent nous obliger à accéder à un niveau d'exploration qui touche les *propriétés* des objets eux-mêmes, en tant justement que ces objets rendent possibles (via les procès d'action) telle ou telle situation (telle ou telle *scène*) que le sujet imagine ou reconstitue idéalement.

Contrairement à ce qui s'est passé dans les sciences, la question du pouvoir n'a jamais été délaissée par la sémantique des textes ; c'est évidemment parce que le *pouvoir* (comme toutes les autres modalités) est omniprésent dans le discours ; il fait partie – si l'on peut dire – des « observables » et c'est très *manifestement* qu'il exerce ses contraintes de recton sur les énoncés descriptifs.

Mais à considérer non plus des simulacres signifiants mais des objets (dits « du monde naturel »), la question du pouvoir se pose en des termes sensiblement différents. Là, l'évidence est moins forte, d'autant moins que l'épistémologie moderne a relégué la notion de *pouvoir* au rang des chimères métaphysiques, qualités occultes et autres vertus dormitives, reliques du finalisme aristotélicien. Pourtant, pour comprendre l'enjeu sémiotique des objets techniques (à vocation fonctionnelle), on est bien obligé d'appréhender les objets selon un autre *mode d'existence* que le mode *réalisé* ; en d'autres termes, on est contraint de postuler une certaine profondeur des objets qui, sans en faire des objets magiques, leur reconnaît un ensemble de *dispositions pour l'action*. Problème concret ! EX : « la jouabilité » (# du jeu).

La prise en compte de ces *dispositions* est d'autant plus importante selon nous, que les dimensions technique et fonctionnelle sont le support de toutes les autres dimensions des objets de design, à commencer par leur composante plastique.

Enfin, outre le fait que la compréhension des « dispositions » des objets présente un intérêt majeur pour la seule sémiotique, il semble que cette question met aussi en jeu la collaboration de toutes les compétences impliquées dans les processus de conception en design, parce qu'elle propose de corréliser les propriétés naturelles ou physiques des objets (ce que sont les objets en substance) avec leur propriétés dites sémiotiques.

Les dispositions Depuis quelques années, on peut remarquer que la question des dispositions a réapparu dans le champ des sciences elles-mêmes, pour des raisons qui concernent de très près les préoccupations de la sémiotique. Contre la version la plus sèche du positivisme, et constatant l'impossibilité d'exclure de la science certaines entités non observables, les philosophes des sciences ont cherché à réévaluer le statut des *dispositions*. On constate le même effort dans le domaine des mathématiques (et spécialement du calcul des probabilités) où, à la faveur des théories propensionnistes (Popper), on a promu les recherches sur les dispositions.

Bref panorama de ces recherches :

Naturellement, parmi ceux qui reconnaissent aux dispositions une quelconque forme d'intérêt (ne fût-ce qu'à titre problématique), tous les philosophes des sciences et les savants ne s'accordent pas sur leur réalité. Schématiquement, on peut distinguer trois positions :

- i) la position « réductionniste » (Nelson Goodman) ;
- ii) la position « catégoricaliste » (D.M. Armstrong)
- iii) la position « dispositionnaliste » (Karl Popper).

Pour Goodman, il n'existe pas de « propriétés dispositionnelles » au sens fort ; admettre l'existence de propriétés dispositionnelles dans les objets reviendrait pour lui à réhabiliter la modalité mystérieuse du « possible », modalité que toute la tradition analytique (sous l'impulsion de Carnap) s'est efforcée de réduire.

Goodman reconnaît que les propriétés observables des objets n'épuisent pas le sens des objets *pour nous* ; puisque tout objet présente une certaine profondeur qui excède sa présence actuelle, les dispositions constituent donc bien un autre mode d'existence pour les objets. Cependant, en dépit de leur importance pour nous, Goodman renvoie les dispositions dans l'obscurité des pouvoirs étherés de l'ancienne métaphysique, les privant ainsi de toute réalité ontologique (CF GOODMAN N. (1955) : *Fact, Fiction and Forecast*)

[A peu de choses près, le même argument est développé par Ryle (1949 : 112-147), qui interroge lui aussi le *mode d'existence* des dispositions : si les dispositions existent bien et qu'elles ne sont pas des substances, qu'elles ne sont réductibles ni à des événements ni à des états, ni à des activités, c'est qu'elles ont une manière spécifique d'exister dans l'espace et dans le temps, à moins qu'il ne soit pas pertinent de penser les dispositions selon les catégories du temps et de l'espace. Quoi qu'il en soit, Ryle refuse de comprendre les dispositions comme des propriétés réelles des objets (Ryle, 1949 : 125) ;

Ryle distingue donc franchement entre ce qu'est un objet et la manière dont il est disposé à agir, entre son essence (ou sa définition), c'est-à-dire entre ses *propriétés non dispositionnelles* ou « catégoriques » (i.e. ses propriétés physiques ou spatio-temporelles), et les propriétés dispositionnelles relevant de ce que l'objet est susceptible de faire. Selon Ryle donc, il ne faut pas confondre les deux domaines de dépendance : **ce qu'est l'objet dépend de ses propriétés ; ses dispositions dépendent quant à elles des lois de la nature**. Par suite, puisque les propriétés dispositionnelles sont indépendantes de la constitution de l'objet, elles ne peuvent caractériser son essence ; elles sont donc contingentes.

The multiple manifestations of elasticity include stretching, contracting, bouncing, deforming and reforming. None of these evens need ever occur for a disposition ascription to be true. A vase may be fragile and may have been so for centuries though it has never manifested its fragility in an actual breakage. So where does the fragility reside ? In what fact of the matter does the fragility of the vase consist ? We probably don't want to say it consist in the possession of some 'occult' power that lurks in a halfway realm between potentiality and actuality. But then, what do we want to say ? (Mumford, 1998 : 6)

Nous reviendrons sur ce point en conclusion : si Ryle fait dépendre les dispositions des objets des lois contingentes de la nature, c'est parce qu'il place son enquête du point de vue des sciences de la nature et des objets physiques. En sémiotique des objets, où l'on considère

des artefacts, il conviendrait de se demander quelles lois gouvernent les dispositions. L'une des réponses possibles serait à chercher du côté de la *situation* comme niveau de pertinence sémiotique, voire du côté des formes de vie (Fontanille, 2004a) lesquelles se présentent dans le champ de la culture comme autant de « mondes sémiotiques possibles ».

Une disposition ne serait à ce compte qu'une manifestation possible. Et par « possible » on doit entendre ici un genre d'inférence : identifier une disposition, dire par exemple de tel objet qu'il est tranchant, de tel autre qu'il est élastique, dépend (et dépend seulement) de l'existence d'une loi d'efficience qui établit des conjonctions constantes entre des événements d'un certain type et des événements d'un autre type. Mais rien dans l'objet lui-même ne correspond à la prétendue *propriété dispositionnelle*. Les énoncés du type « ce couteau est tranchant » ou « ce dossier est élastique » relèvent simplement d'une *règle* énonçant des conditions de manifestations .

De ce point de vue, comme le montre J.F. Bordron, la disposition pourrait relever d'une forme de symbolisme (« La dimension symbolique de l'expression concerne le domaine des règles » J.-F. Bordron, 2004 : 103)]

Armstrong [catégoricalisme] / Pour le philosophe australien David M. Armstrong, loin d'être des propriétés autonomes, les dispositions dépendent de propriétés de base ou propriétés catégoriques (non dispositionnelles).

En d'autres termes, pour le courant « catégoricaliste », les dispositions (comme être fragile, être élastique, être tranchant, etc.) sont bien des propriétés des objets, mais des propriétés ou bien réductibles ou bien identiques aux propriétés « catégoriques » telles la forme ou la micro-structure des objets (celles qui intéressent le physicien ou le mécanicien). Ainsi, lorsque nous appliquons un prédicat dispositionnel à un objet (e.g. « dossier élastique »), ce prédicat dépend nécessairement d'une base non-dispositionnelle. Selon Armstrong donc, c'est sa base non dispositionnelle qui constitue la réalité de la disposition (qu'on est tenté d'appeler alors – et à bon droit semble-t-il – une propriété dispositionnelle) (Armstrong, 1968 : 86)

Si un verre est fragile ou un couteau tranchant, c'est que la structure moléculaire de ces objets diffère des verres solides ou des couteaux qui ne coupent pas.

Toutefois, le paradoxe de la thèse soutenue par Armstrong consiste en ceci, que seules les propriétés catégoriques sont réelles, et que les potentialités n'existent pas au sens strict ; l'idée d'une gradation (scalaire) entre l'actuel et le non actuel (qui comprendrait, comme le suggère notamment la théorie sémiotique, plusieurs modes d'existence) est donc étrangère à Armstrong :

« it seems that it is impossible that the world should contain anything over and above what is actual. For there is no mean between existence and non-existence » (Armstrong : 1969, 24, see Mumford, 1998 : 174)

« Il est impossible que le monde contienne quoi que ce soit d'autre et de plus que ce qui est actuel (réel). Car il n'y a pas d'intermédiaire entre l'existence et la non-existence »

POPPER : DISPOSITIONNALISME / L'affirmation de la réalité des propriétés dispositionnelles apparaît sous sa forme la plus franche et radicale (et peut-être aussi, sous sa forme la plus problématique...) avec la théorie dite du « dispositionnalisme » promue par Karl Popper et D. H. Mellor. Pour le dispositionnalisme, toutes les propriétés des objets (ou presque) sont des propriétés dispositionnelles.

- Le premier corollaire de cette position théorique est que, *ipso facto*, la disparition de toute distinction pertinente entre les propriétés dispositionnelles et les propriétés dites catégoriques (ou propriétés de base), comme le voulait Armstrong.

- Le deuxième corollaire de la thèse dispositionnaliste (reformulation du premier) est que les prédicats ordinairement tenus pour désigner des propriétés non-dispositionnelles (ou catégoriques) deviennent des prédicats dispositionnels et désignent tous et toujours des propriétés dispositionnelles.

Cette thèse radicale et sans doute contre intuitive peut paraître surprenante parce que, croit-on, elle risque de déréaliser le monde en le faisant basculer dans une espèce de virtualité généralisée.

En fait, alors qu'il analyse la nature des objets de la physique, Popper explique qu'intuitivement, nous tenons pour constitutive de la base catégorique des objets leur structure physique ou spatio-temporelle (celle qu'étudient la physique et la mécanique).

Qu'un objet soit dur, massif, doté d'une forme stable, résistant à la pénétration ou au déplacement nous semble là constituer ses propriétés fondamentales (ou catégoriques). Pourtant, à bien y réfléchir montre Popper, masse, résistance et autres propriétés ne s'appréhendent que dans leur efficience. En physique par exemple, un électron ne peut se définir que relativement à son efficience, ou si l'on veut, que relativement à ses « capacités » ou « dispositions » à agir de manière efficiente, bref, relativement à ses *propensions*. C'est justement ce qu'un électron est disposé à faire qui fait de lui un électron, qui décrit son essence. Ainsi, ce que cherche la physique en vérité, c'est la capacité des objets qu'elle étudie à réagir ou à être *affectés* d'une certaine manière. Ainsi pour Popper, ce sont les propriétés dispositionnelles (et elles seules) qui définissent la nature même des objets, de sorte que tout l'univers lui-même doit être lu comme un univers de propensions :

« This view of propensities allows us to see in a new light the processes that constitute our world : the world process. The world is no longer a causal machine – it can now be seen as a world of propensities, as an unfolding process realizing possibilities and of unfolding new possibilities. » (Popper, 1990 : 18-19)

« maintenant, on peut considérer le monde comme un univers de propensions, un processus de déploiement de possibilités en voie d'actualisation, et de nouvelles possibilités. » Popper, 1990 : 40-41 (fr.trad)

Bien sûr, on n'est pas obligé de souscrire à un pan-dispositionnalisme, comme celui que propose Popper. En effet, de nombreuses objections ont été formulées à l'encontre de la théorie propensionniste qui présente plusieurs difficultés. Notamment : dans le cas où la prétendue disposition ne se manifeste pas, on est bien obligé d'admettre que l'objet a toujours « en lui », en quelque façon, une trace de la manifestation qui ne s'est pas produite (Armstrong 1997 : 79).

3. Catégorisation et attribution

Dans un exposé précédent, en vue de comprendre la place et le statut des objets du design, nous étions parti des recherches menées dans les sciences de la culture, notamment par Krzysztof Pomian en histoire culturelle (1978 et 1997) et par François Rastier en sémantique des cultures (2004). On peut schématiser les « ontologies » de Pomian et Rastier comme suit, et distinguer quatre grandes classes d'êtres : (1) Les corps, (2) Les outils, (3) Les œuvres (ou les « sémiophores ») et (4) Les déchets.

Chez Rastier, ni le statut de la « typologie des choses » ni les procédures qui ont présidé à sa construction ne sont clairement explicités ; on sait néanmoins que sa typologie n'a pas vocation à assumer le rôle d'une ontologie « réalisante », puisqu'elle ne vise – selon l'auteur – qu'à rendre possible des *parcours* interprétatifs :

« Le statut sémiotique définitoire des catégories de corps, objet et déchet dépend de leur place dans les processus d'interprétation. Les choses et les déchets appartiennent aux contextes qui permettent de restituer la compréhension pratique des objets culturels dans leur création et leur usage. » (Rastier, 2004 : 5)

De même pour l'« ontologie du visible » de Pomian : même si chacune des « classes fonctionnelles » (« corps », « choses », « sémiophores », etc.) *définit* les objets décrits par attribution d'un ensemble de *propriétés* (« être destiné à un emploi » / « n'être destiné à rien » / « être utilisé » / « être destiné à la contemplation » / « être un support de signes », etc.), ces *propriétés* n'ont pas pour autant de consistance ontologique (réelle) puisque là encore, elles ne déterminent rien d'autre que des parcours possibles :

« Un objet n'est jamais attaché une fois pour toutes à la classe à laquelle il appartient à l'origine, ne serait-ce que parce que chacun risque de *devenir* tôt ou tard un déchet. Rien n'interdit d'autre part que les objets changent de fonction au cours de leur histoire. [...] Le seul *parcours* irréversible mène des corps vers d'autres classes d'objets. » (Pomian : 1997 : 85, nous soulignons).

C'est donc qu'au modèle d'organisation paradigmatique que sont les typologies (qui définissent des positions) doit correspondre une syntagmatique (i.e. des parcours) qui procède par *attribution de propriétés*.

Le propre des objets du design est de combiner deux propriétés : *être un sémiophore* (c'est-à-dire *être une œuvre ou un ensemble de signes*) et *être un outil*. La possibilité d'une syntagmatique n'y change rien puisque les parcours d'une position à l'autre ne mettent pas en cause la discontinuité des positions (ils la supposent même). Chez Pomian et Rastier en effet, de deux choses l'une : *ou bien* l'on est en présence d'un outil, *ou bien* l'on est en présence d'un objet signifiant : « l'utilité et la signification sont mutuellement exclusives » (Pomian, 1978 : 43).

Mais si *être un outil* et *être une œuvre* sont bien des propriétés distinctes, comment coexistent-elles dans les objets du design ? Pour Pomian, **c'est l'« l'observateur », qui organise le monde des objets, par attribution de propriétés**. Le sujet est donc un opérateur « syntaxique » qui institue les objets qu'il manipule.

« Aucun objet n'est en même temps et pour un même observateur une chose et un

sémiophore. Car il n'est une chose [un outil] que lorsqu'on l'utilise, mais alors on ne s'amuse pas à en déchiffrer la signification. Et quand on s'adonne à cela, l'utilité devient purement virtuelle. » (Pomian, 1978 : 42-43)

On voit bien ici que les propriétés fondamentales des objets de design, savoir : *être un outil* et *être une œuvre*, propriétés censées soutenir les « composantes » fonctionnelle et plastique (ou « esthétique ») ne sont en réalité que des *modes d'existence* de l'objet sémiotique, modes que le sujet tantôt actualise tantôt virtualise par des opérations de « brayage » (embrayage/débrayage).

La thèse selon laquelle les propriétés des objets de design (*être un outil* et *être une œuvre*) ne sont en réalité que des *modes d'existence sémiotique* que le sujet *réalise* (tantôt par actualisation tantôt par virtualisation) demeure néanmoins problématique. Resterait en effet à comprendre d'abord (1) les règles des opérations d'attribution de ces propriétés (du côté du sujet), qu'on doit abandonner (pour le moment) à la psychologie cognitive ; (2) à comprendre ensuite le statut de ces propriétés elles-mêmes (du côté de l'objet). L'une des solutions à peu près satisfaisante pourrait consister à adopter (pour un temps) les positions de Karl Popper pour qui les propriétés des objets sont des « propensions », c'est-à-dire des propriétés dispositionnelles (Popper, 1990).

(3) Reste enfin en suspens le problème méthodologique (ou tactique) qui intéresse immédiatement la pratique du projet en design : comment « négocier » dans la facture des objets eux-mêmes, la distribution des « traits » qui vont *disposer* le sujet à actualiser/virtualiser l'une ou l'autre propriété. Car même si l'objet n'est qu'une matière susceptible de recevoir des « investissements ontologiques » (sous la forme de propriétés), cette matière ne peut pas être une simple privation : elle doit bien au contraire présenter quelques « traits », conditions de l'émergence des propriétés. Pomian règle le problème comme suit, suggérant l'existence dans l'objet lui-même de deux classes de traits :

« Tout en coexistant les uns avec les autres, les traits de la forme qui permettent à l'objet d'être utile et ceux qui en font un porteur de signification suggèrent deux comportements différents et mutuellement exclusifs. [...] La chose [l'outil] se réalise en tant que telle en modifiant ce à quoi elle s'applique [...]. Le sémiophore, lui, dévoile sa signification quand il s'expose au regard » (Pomian, 1978 : 42-43)

Mais rien ne nous oblige à accepter l'idée selon laquelle les traits morphologiques constitutifs d'un *outil* et ceux qui en font un *œuvre* ne sont pas les mêmes. Dans de très nombreux cas, on aurait bien de la peine à les distinguer.